

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

Restauration éco morphologique de la Drevenne
entre le seuil Barrillonière et l'étang de la Combe
(38)

Demande d'examen au cas par cas

Rapport

Réf : CEAUCE182792 / REAUCE03564-01

JD / JL

18/12/2018



SAINT-MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE

Restauration éco morphologique de la Drevenne entre le seuil Barrillonière et l'étang de la Combe (38)

Demande d'examen au cas par cas

Ce rapport a été rédigé avec la collaboration de :

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Validation Nom / signature
Dossier cas par cas	18/12/2018	01	J. DELAYE	J. LALLIAS	F. LAVAL

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CEAUCE182792 / REAUCE03564-01
Numéro d'affaire :	A39075
Domaine technique :	DLE01
Mots clé du thésaurus	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Agence Centre-Est – site de Grenoble
Bâtiment A "Hermès" - 2, rue du tour de l'eau – 38400 Saint-Martin-D'Hères
Tél : 04.76.00.75.50 • Fax : 04.76.00.75.69 • burgeap.grenoble@groupeginger.com

SOMMAIRE

CERFA pour la demande d'examen au cas par cas.....	4
Annexe 1. Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;.....	16
Annexe 2. Plans de situation au 1/25 000	19
Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation	22
Annexe 4. Plans des aménagements	25
Annexe 5. Plans des abords du projet.....	34
Annexe 6. Analyse de sensibilité écologique (TEREO, 2018)	36

CERFA pour la demande d'examen au cas par cas



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - analyse de sensibilité écologique (TEREO, 2018)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint - Marcellin

le,

10/12/2018

Signature



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**

COMMUNAUTÉ

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

7 rue du Colombier - CS20063

38162 SAINT MARCELLIN Cedex

Annexe 1. Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;

Cette annexe contient 2 pages.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

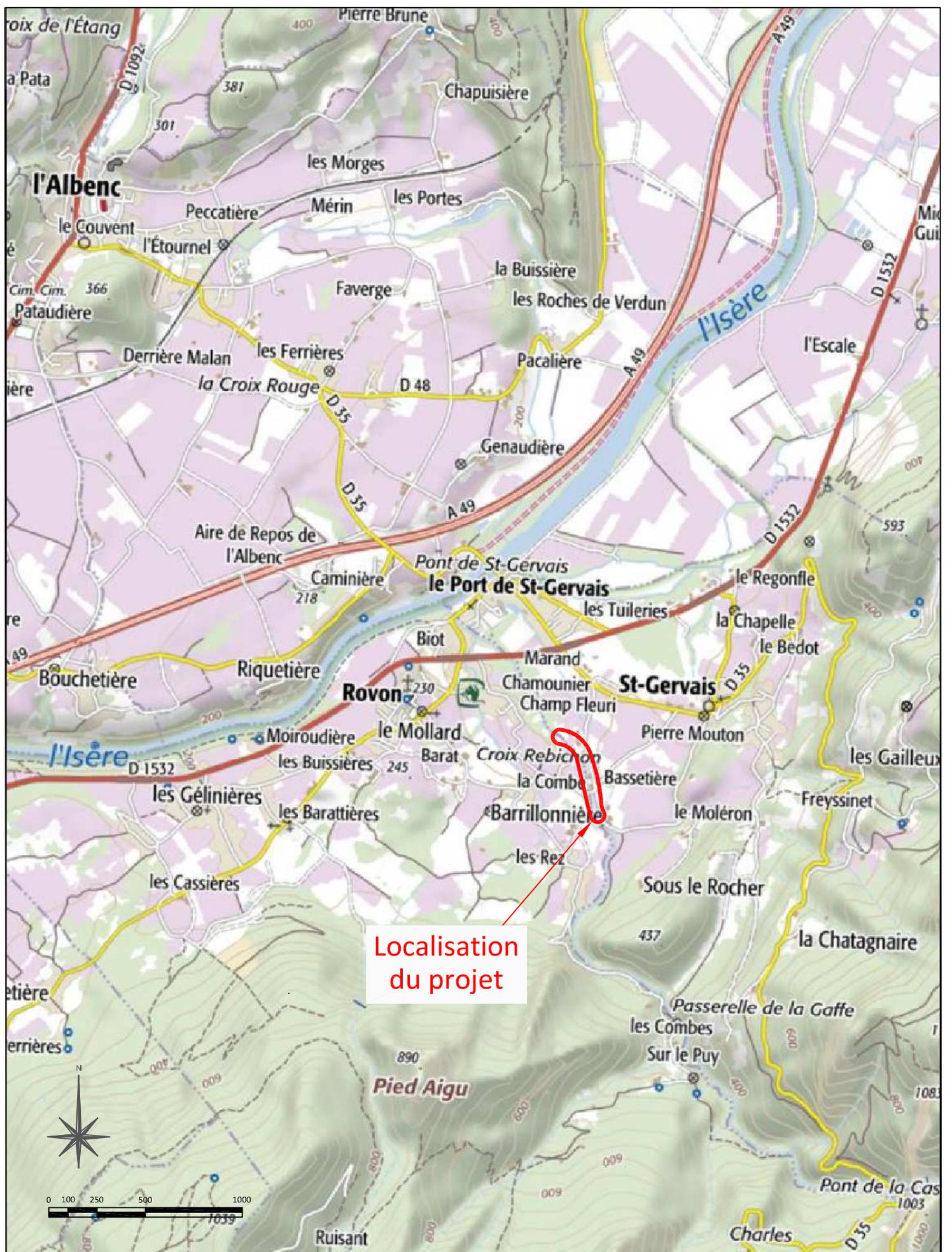
@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Annexe 2. Plans de situation au 1/25 000

Cette annexe contient 2 pages.



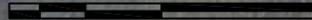
Localisation
du projet



Localisation
du projet



0 100 250 500 1000



GINGER
BURGEAP

2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE

Echelle : 1/25 000
Format : A4

PLAN DE SITUATION PHOTO AERIENNE

REAUCE03564-01

CEAUCE182792

Annexe 3. Photographies de la zone d'implantation

Cette annexe contient 2 pages.

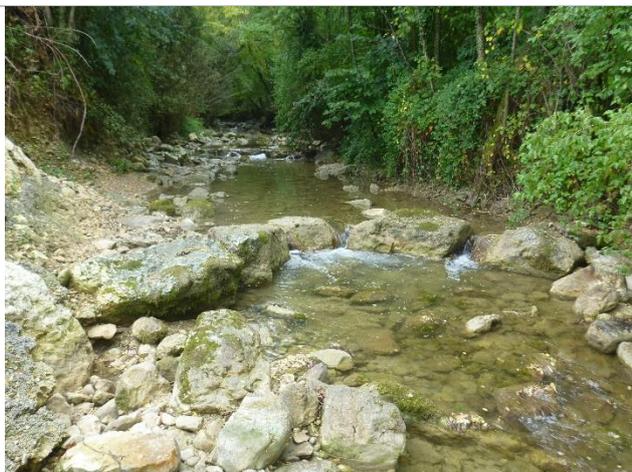


Photo 1- La Drevenne entre le seuil de Barrillonière et le pont de la Drevenne



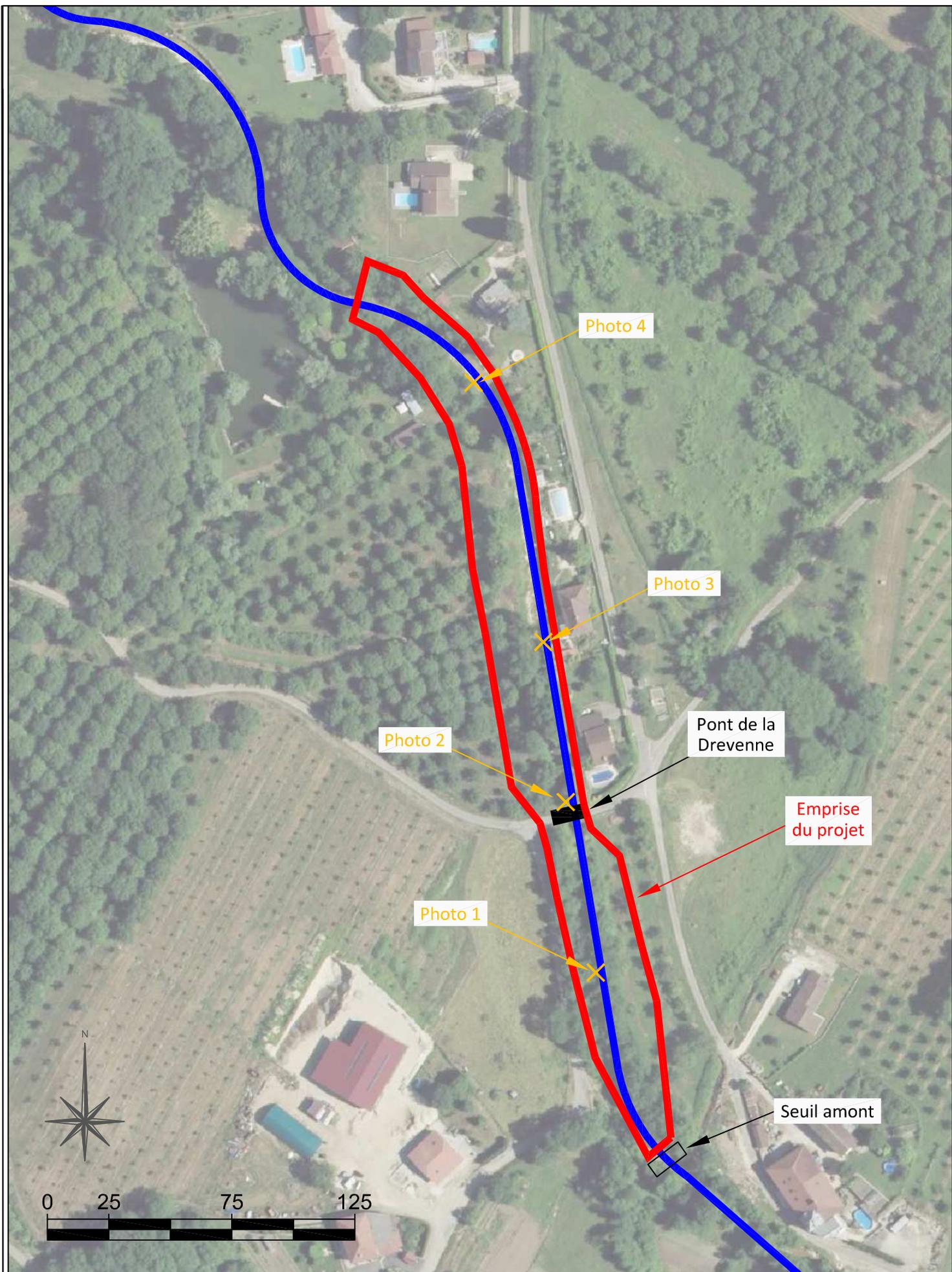
Photo 2 - Pont de la Drevenne



Photo 3 - Aval du pont de la Drevenne



Photo 4 - Aval du tronçon aménagé



Annexe 4. Plans des aménagements

Cette annexe contient 8 pages.

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ
ÉCOLOGIQUE ET RESTAURATION
HYDROMORPHODYNAMIQUE

Objet de l'indice :	Date :	Indice :	Établi par :	Validation :
PLAN AVP	JANVIER	1	TRUSSARD	X
PLAN AVP	FÉVRIER	2	TRUSSARD	X



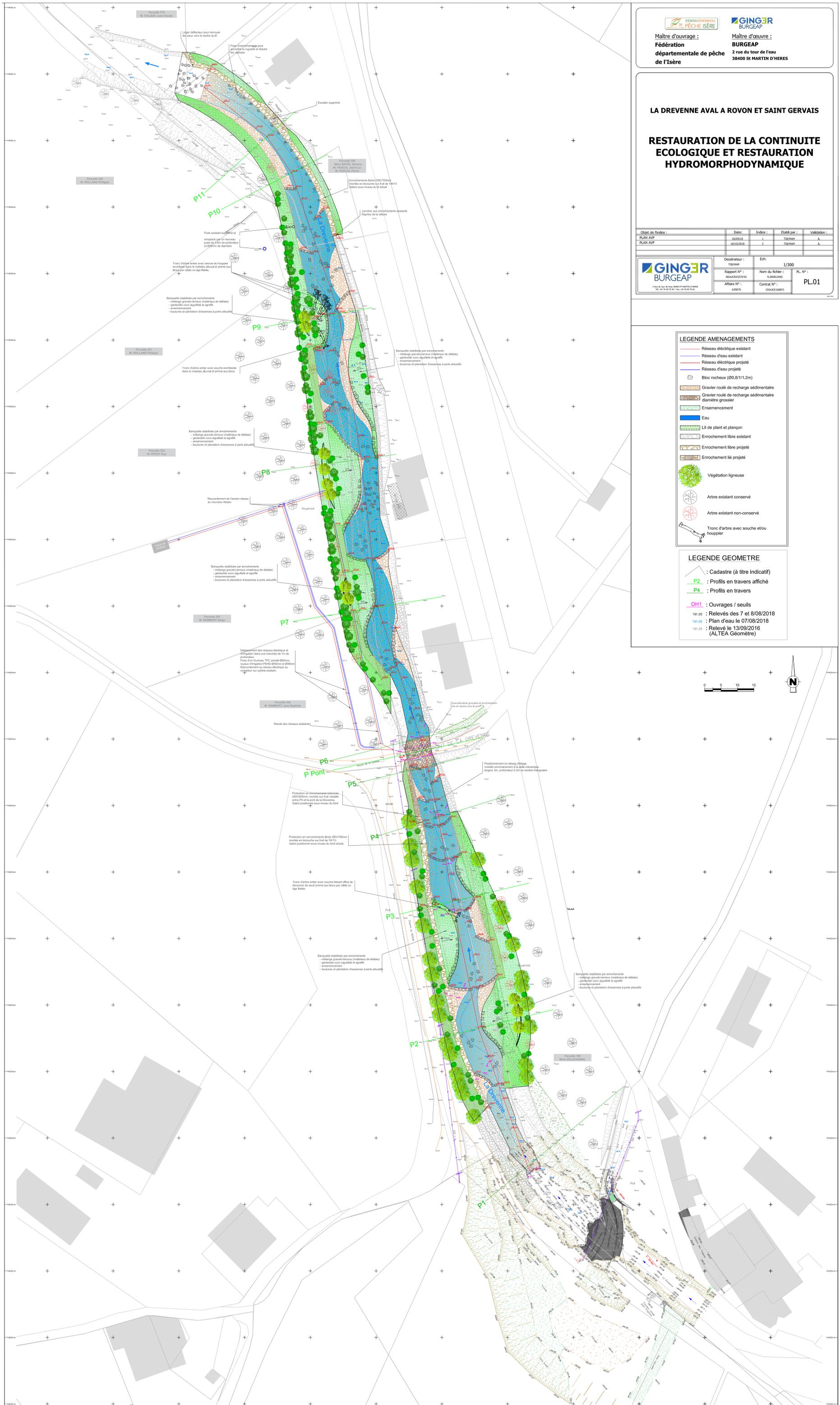
Dessinateur :	Echelle :	PL. N° :
TRUSSARD	1/300	
Rapport N° :	Nom du fichier :	
REACTES21001	KL000L002	
Affaire N° :	Contrat N° :	
436975	CEAUC100071	PL.01

LEGENDE AMENAGEMENTS

- Réseau électrique existant
- Réseau d'eau existant
- Réseau électrique projeté
- Réseau d'eau projeté
- Bloc rocheux (Ø0,8/1,2m)
- Gravier roulé de recharge sédimentaire
- Gravier roulé de recharge sédimentaire diamètre grossier
- Ensemencement
- Eau
- Lit de plant et plançon
- Enrochement libre existant
- Enrochement libre projeté
- Enrochement lié projeté
- Végétation ligneuse
- Arbre existant conservé
- Arbre existant non-conservé
- Tronc d'arbre avec souche et/ou houppier

LEGENDE GEOMETRE

- Cadastre (à titre indicatif)
- P2 : Profils en travers affiché
- P4 : Profils en travers
- OHI : Ouvrages / seuils
- 191.05 : Relevés des 7 et 8/08/2018
- 191.05 : Plan d'eau le 07/08/2018
- 191.05 : Relevé le 13/09/2016 (ALTEA Géomètre)



La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Ouvrage : OH1

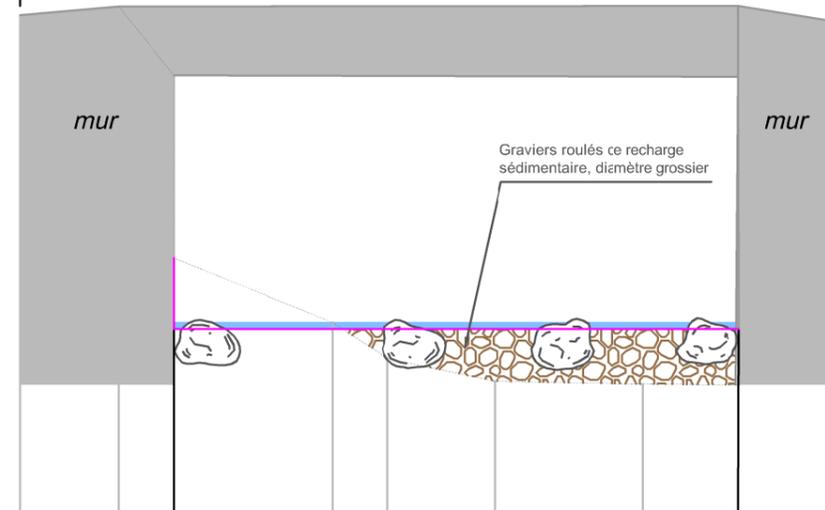
Pont route de la Combe

Planimétrie : RGF93 CC45
 Altimétrie : NGF-IGN 1969

Rive Gauche

Rive Droite

X : 1894287.36
 Y : 4224913.26



Ech. des longueurs : 1/100

Ech. des altitudes : 1/100

PC : 192.00 m

Altitudes Ouvrage	198.96	199.08	198.12 195.57	194.67	194.17	193.85	193.81	193.80 198.10 199.09	198.88
Distances cumulées	0.00	1.38	2.16	4.37	5.14	6.63	8.70	10.04	11.34
Divers le 07/08/2018	<i>Longueur de l'ouvrage: 3m40</i>								
Altitudes Projet			194.58					194.58	
Distance projet					7.89				

**LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE
 RESTAURATION DE LA CONTINUTE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE**

AVP - PROFIL TYPE POH1

Echelle : 1/100

Format : A3

REAUCE03370-01

CEAUCE160871

GINGER
 BURGEAP

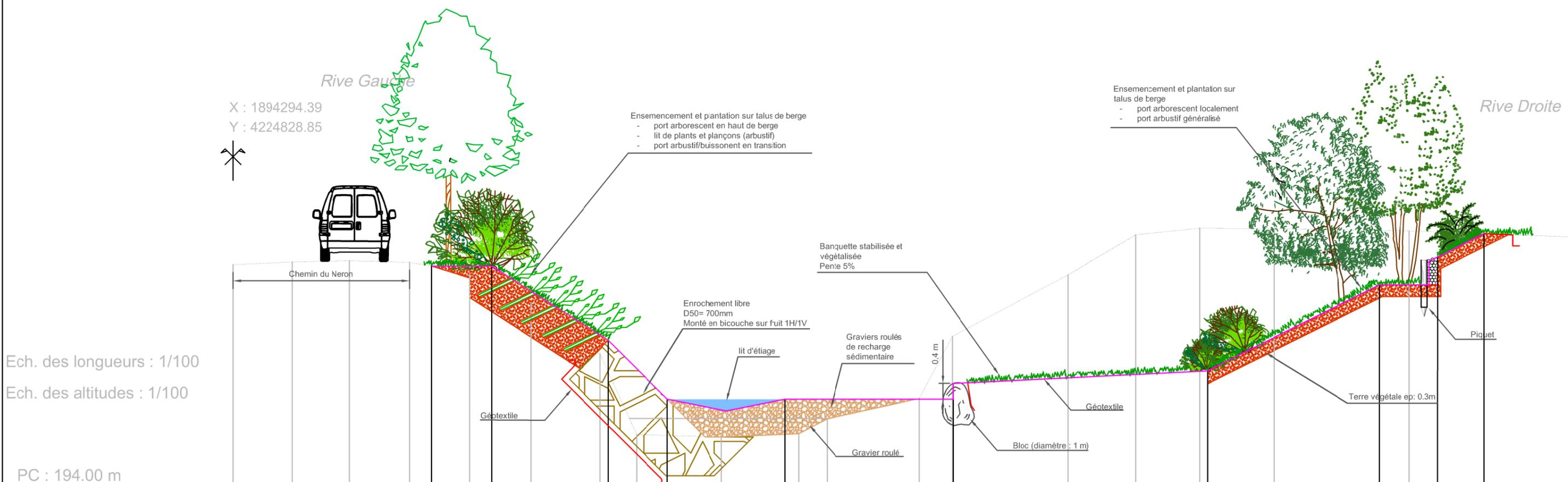
2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
 Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

BPF1325

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 2

Planimétrie : RGF93 CC45
 Altimétrie : NGF-IGN 1969



Ech. des longueurs : 1/100

Ech. des altitudes : 1/100

PC : 194.00 m

Altitudes Terrain Naturel	199.61	199.68	199.71	199.67	199.40	198.62	197.34	195.28	195.22	195.30	195.69	196.20	197.78	199.35	200.37	200.54	200.53	200.47		
Distances cumulées	-0.00	1.51	2.97	4.51	6.04	7.60	9.36	10.29	12.45	14.42	15.14	17.49	18.34	21.29	23.01	24.64	26.53	29.98		
Altitudes Projet				199.57	199.57		197.68	196.18		196.18		196.58				196.90		199.10	199.70	200.40
Distance projet				1.53	2.97		1.50	3.00		4.29		6.48				4.38		1.49	1.20	

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE



2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
 Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

AVP - PROFIL TYPE P2

Echelle : 1/100

Format : A3

REAUCE03370-01

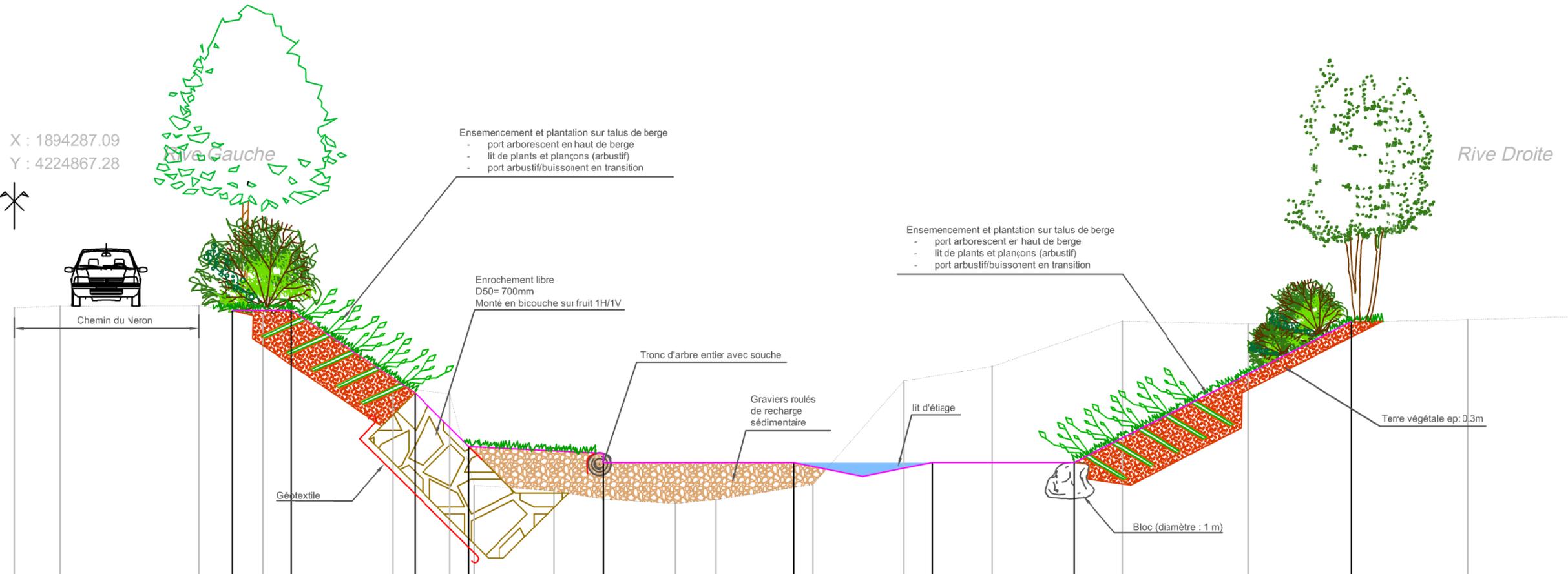
CEAUCE160871

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 3

Planimétrie : RGF93 CC45

Altimétrie : NGF-IGN 1969



Ech. des longueurs : 1/100

Ech. des altitudes : 1/100

PC : 193.00 m

Altitudes Terrain Naturel	198.83	198.86	198.87	198.68	197.13	196.97	195.00	194.88	194.70	194.61	194.69	195.02	197.25	197.56	198.54	198.48	198.57
Distances cumulées	-0.00	0.99	3.99	5.37	8.18	9.40	9.92	11.64	12.74	14.26	15.13	17.23	19.20	21.10	23.91	26.63	31.38
Altitudes Projet			198.77	198.77	196.99	195.84	195.69		195.49		195.49	195.49	195.49		195.49		198.52
Distance projet			1.27	2.67	1.15	2.91		4.10	3.00	3.06		5.98					

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE



2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

AVP - PROFIL TYPE P3

Echelle : 1/100

Format : A3

REAUCE03370-01

CEAUCE160871

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 7

Rive Gauche

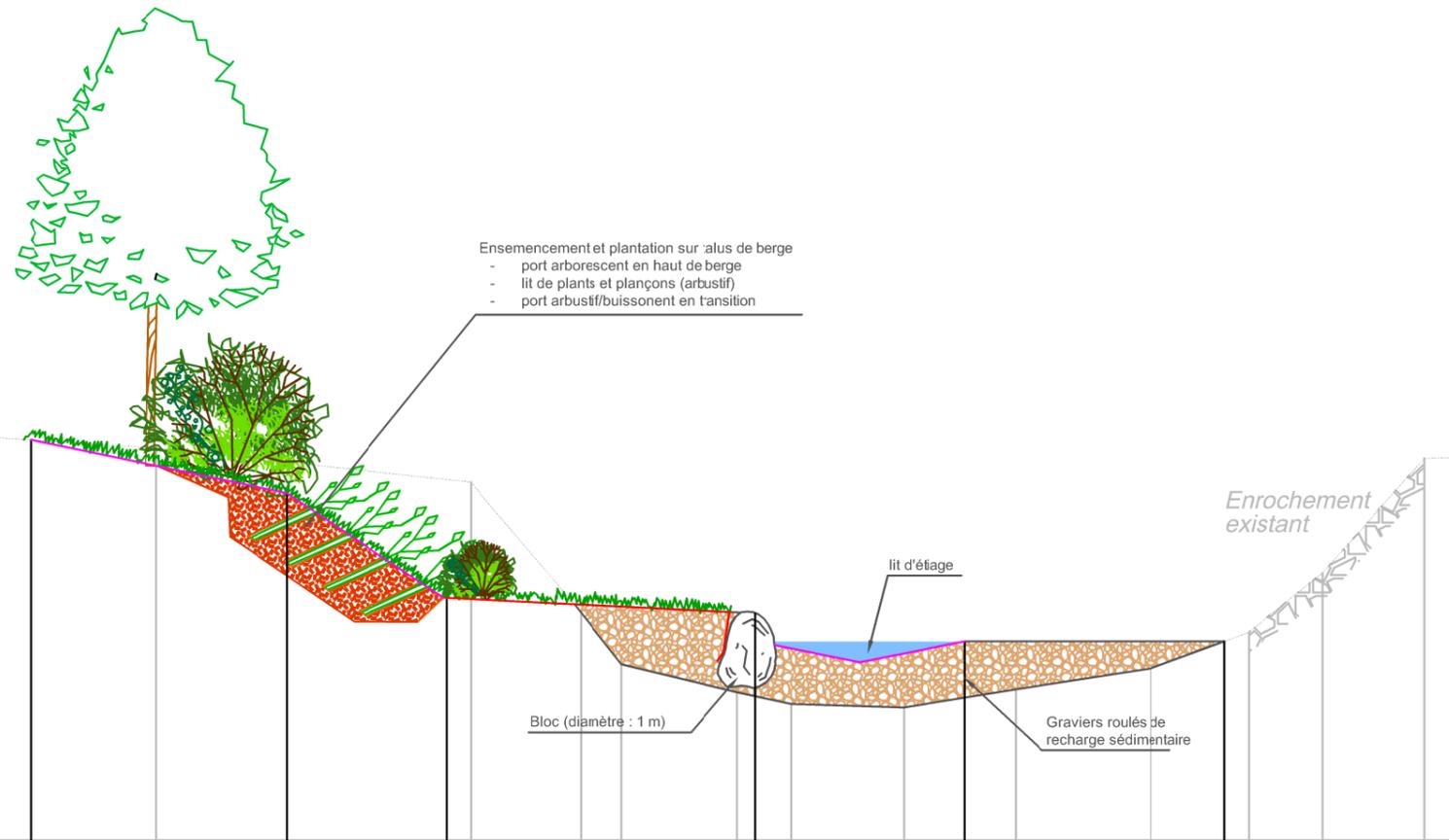
X : 1894254.72
Y : 4224955.36



Ech. des longueurs : 1/100

Ech. des altitudes : 1/100

PC : 191.00 m



Altitudes Terrain Naturel	197.18			196.95			196.62		196.13	194.27	193.52	193.12	192.95	192.90	193.16	193.46	193.98	194.83	196.47
Distances cumulées	-0.00			10.90			16.01		20.53	22.10	22.69	24.34	25.11	26.73	28.33	30.27	31.68	32.74	34.20
Altitudes Projet						196.74	195.95	194.47				194.25		193.85			193.85		
Distance projet							3.68	2.29		4.42			3.00		3.73				

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE



2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

AVP - PROFIL TYPE P7

Echelle : 1/100

Format : A3

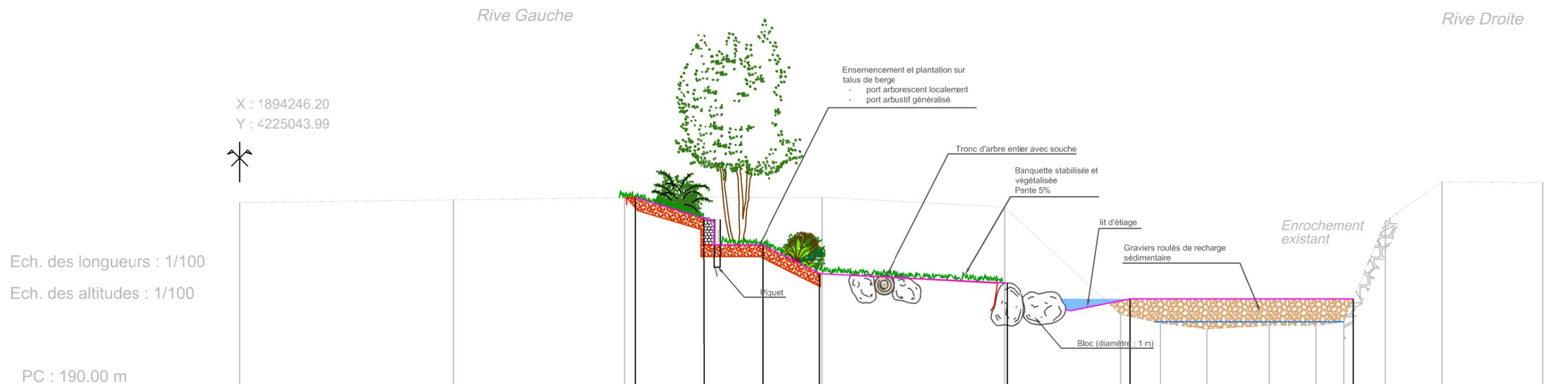
REAUCE03370-01

CEAUCE160871

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 9

Planimétrie : RGF93 CC45
 Altimétrie : NGF-IGN 1969



Altitudes Terrain Naturel	194.63		194.71		194.76		194.77		194.52		191.81	191.59	191.44	191.53	191.53	191.62	194.16	195.16	195.14
Distances cumulées	0.00		5.42		9.74		14.73		19.36		22.30	23.31	24.47	26.05	27.24	27.95	28.99	30.43	32.99
Altitudes Projet					194.76		194.16		193.56		192.64		192.40		192.20		192.20		
Distance projet					1.74		1.49		1.43		4.77		3.10		5.65				

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE
RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE



2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
 Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

AVP - PROFIL TYPE P9

Echelle : 1/100

Format : A3

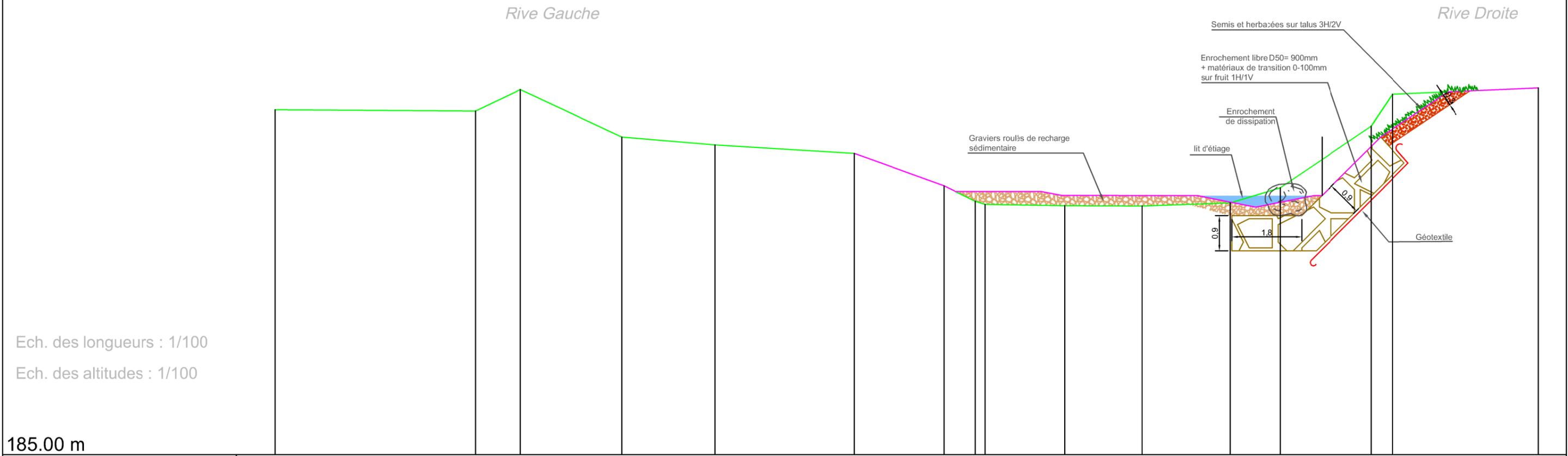
REAUCE03370-01

CEAUCE160871

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 10

Planimétrie : RGF93 CC45
 Altimétrie : NGF-IGN 1969



Ech. des longueurs : 1/100
 Ech. des altitudes : 1/100

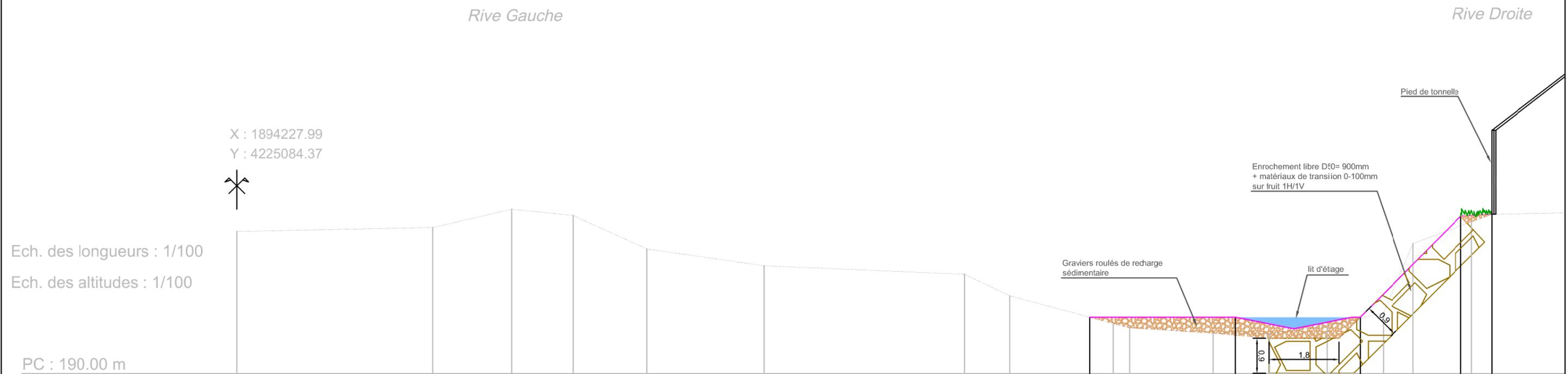
185.00 m																		
udes Terrain Naturel	193.85		193.82	194.37	193.15	192.95	192.73	191.90	191.42	191.39	191.38	191.46	191.85	193.43	194.41			
ances cumulées	0.000		5.150	6.302	8.899	11.293	14.865	17.173	18.232	20.271	22.262	24.520	25.808	28.132	32.435			
udes Projet							192.73	191.90		191.75		191.65	191.35	191.65	193.15	194.31	194.41	
ances Projet								2.308		2.495		3.436		2.067	1.500	1.703	1.740	2.323

BGP1325

La Drevenne à Saint-Gervais et Rovon

Profil : P 11

Planimétrie : RGF93 CC45
 Altimétrie : NGF-IGN 1969



Altitudes Terrain Naturel	193.65	193.75	194.22	194.06	193.20	192.77	192.55	192.00	191.29	191.18	191.04	191.03	191.22	191.57	193.34	193.90	194.09
Distances cumulées	-0.00	5.04	7.06	8.64	10.63	13.63	18.70	19.85	22.51	22.92	25.07	26.62	27.99	29.44	30.20	31.71	32.23
Altitudes Projet									191.45		191.45		191.45			194.04	194.09
Distance projet									3.73		3.20		2.59			0.80	



2, Rue du Tour de l'Eau, 38400 SAINT MARTIN D'HERES
 Tél : 04 76 00 75 50 Fax : 04 76 00 75 69

LA DREVENNE AVAL A ROVON ET SAINT GERVAIS - FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE DE L'ISERE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET RESTAURATION HYDROMORPHODYNAMIQUE

AVP - PROFIL TYPE P11

Echelle : 1/100

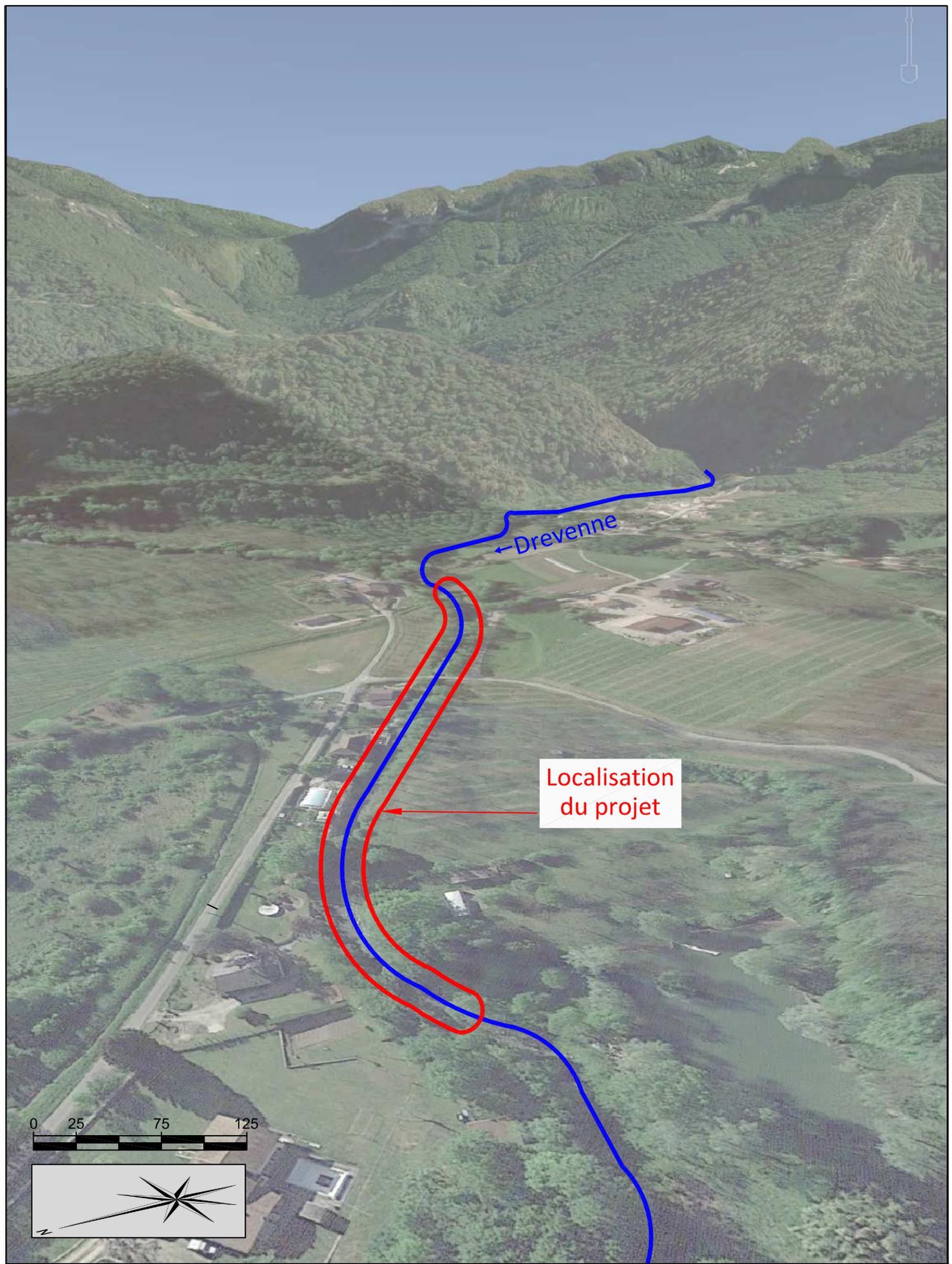
Format : A3

REAUCE03370-01

CEAUCE160871

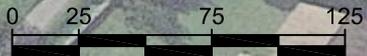
Annexe 5. Plans des abords du projet

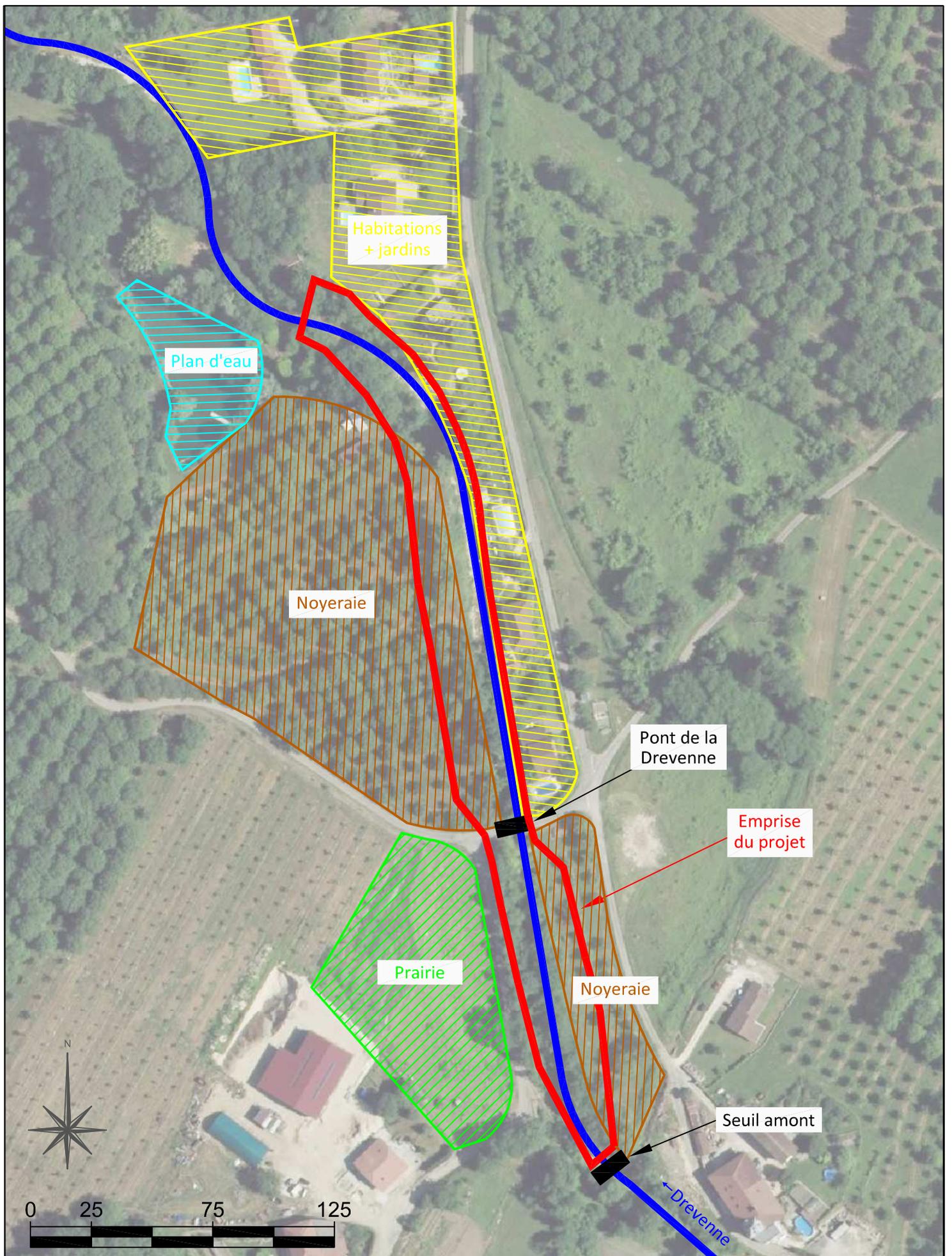
Cette annexe contient 2 pages.



← Drevenne

Localisation
du projet





Annexe 6. Analyse de sensibilité écologique (TEREO, 2018)

Cette annexe contient 27 pages.



Site de Grenoble

2, Rue du Tour de l'Eau

38400 ST MARTIN D'HERES

Restauration écologique de la Drevenne

Expertise écologique



Dossier n°2018122

Edition : 16 novembre 2018

CLIENT	BURGEAP
Adresse	Site de Grenoble 2, Rue du Tour de l'Eau 38400 ST MARTIN D'HERES
Date livraison	16/11/2018
Version	Provisoire <input type="checkbox"/> V2 Finale <input checked="" type="checkbox"/>
TITRE	Restauration écologique de la Drevenne
Objet	Expertise écologique
Chef de projet	Michaël Sol
Rédacteur(s)	Michael Sol
Relecteur(s)	
Date création	24/10/2018
Fichier	20181024 - Rapport expertise Drevenne.docx
Nombre de pages	27

TABLE DES MATIERES

1 - PREAMBULE	1
2 - METHODOLOGIE.....	2
2.1 - Recueil de données	2
2.2 - Définition de la zone d'étude.....	2
2.3 - Prospections sur site	4
2.3.1 - Calendrier et équipe d'intervention	4
2.3.2 - Méthodologie.....	4
3 - DIAGNOSTIC D'ETAT INITIAL.....	5
3.1 - Inventaires et protections.....	5
3.1.1 - Périmètres d'inventaires	5
3.1.2 - Périmètres de protection contractuelle.....	5
3.1.3 - Périmètres de protection réglementaire	5
3.2 - Trames verte et bleue	9
3.2.1 - Schéma régional de cohérence écologique.....	9
3.2.2 - Trame verte.....	9
3.2.3 - Trame bleue	9
3.3 - Les habitats	13
3.3.1 - Résultats de l'expertise	13
3.3.2 - Synthèse des enjeux	14
3.4 - La flore	16
3.4.1 - Flore protégée et à enjeux de conservation.....	16
3.4.2 - Flore exotique et envahissante	16
3.4.3 - Synthèse de enjeux.....	16
3.5 - La faune	18
3.5.1 - Les poissons.....	18
3.5.2 - Les écrevisses.....	18
3.5.3 - Les lépidoptères rhopalocères.....	18
3.5.4 - Les odonates.....	18
3.5.5 - Les amphibiens.....	18
3.5.6 - Les reptiles	19
3.5.7 - Les mammifères	19
3.5.8 - Les oiseaux.....	20
4 - SYNTHESE DES ENJEUX.....	21

PHOTOGRAPHIES

Crédit photographique : sauf mention contraire, toutes les photographies illustrant ce rapport ont été réalisées par les membres du bureau d'études TERE0.

PHOTO 1 : FIN RIDEAU D'ARBRES	9
PHOTO 2 : NOYERAIE BORDANT LA DREVENNE.....	9
PHOTO 3 : PRISE D'EAU DE BARILLONNIERE	10
PHOTO 4 : LITE DE LA DREVENNE TRES ENCAISSE AVEC PETITS SEUILS EN BLOCS.....	10
PHOTO 5 : LINEAIRE EN ENROCHEMENTS	10
PHOTO 6 : BERGES BASSES A L'EXTREME AVAL DU TRONÇON	10
PHOTO 7 : SUBSTRAT	13
PHOTO 8 : LIT DE LA DREVENNE.....	13
PHOTO 9 : BOISEMENTS EN RIVE DROITE	13
PHOTO 10 : BOISEMENT EN RIVE GAUCHE	13
PHOTO 11 : DREVENNE ENTRE HABITATION ET NOYERAIE	14
PHOTO 12 : ETANG DE PECHE.....	14

CARTES

CARTE 1 : ZONE D'ETUDE	3
CARTE 2 : PERIMETRES D'INVENTAIRE RELATIFS A LA BIODIVERSITE.....	6
CARTE 3 : PERIMETRES DE PROTECTION CONTRACTUELLE RELATIFS A LA BIODIVERSITE	7
CARTE 4 : PERIMETRES DE PROTECTION REGLEMENTAIRE RELATIFS A LA BIODIVERSITE.....	8
CARTE 5 : SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE	11
CARTE 6 : REFERENTIEL DES OBSTACLES A L'ECOULEMENT	12
CARTE 7 : FORMATIONS VEGETALES	15
CARTE 8 : FLORE EXOTIQUE ENVAHISSANTE.....	17

1 - PREAMBULE

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'un projet de restauration écologique de la Drevenne sur les communes de Rovon et Saint-Gervais (Isère).

L'objectif de l'intervention est de réaliser un premier diagnostic des enjeux et sensibilités écologiques sur ses sites. Cette expertise n'a pas pour vocation la réalisation d'inventaires exhaustifs de la faune et de la flore.

2 - METHODOLOGIE

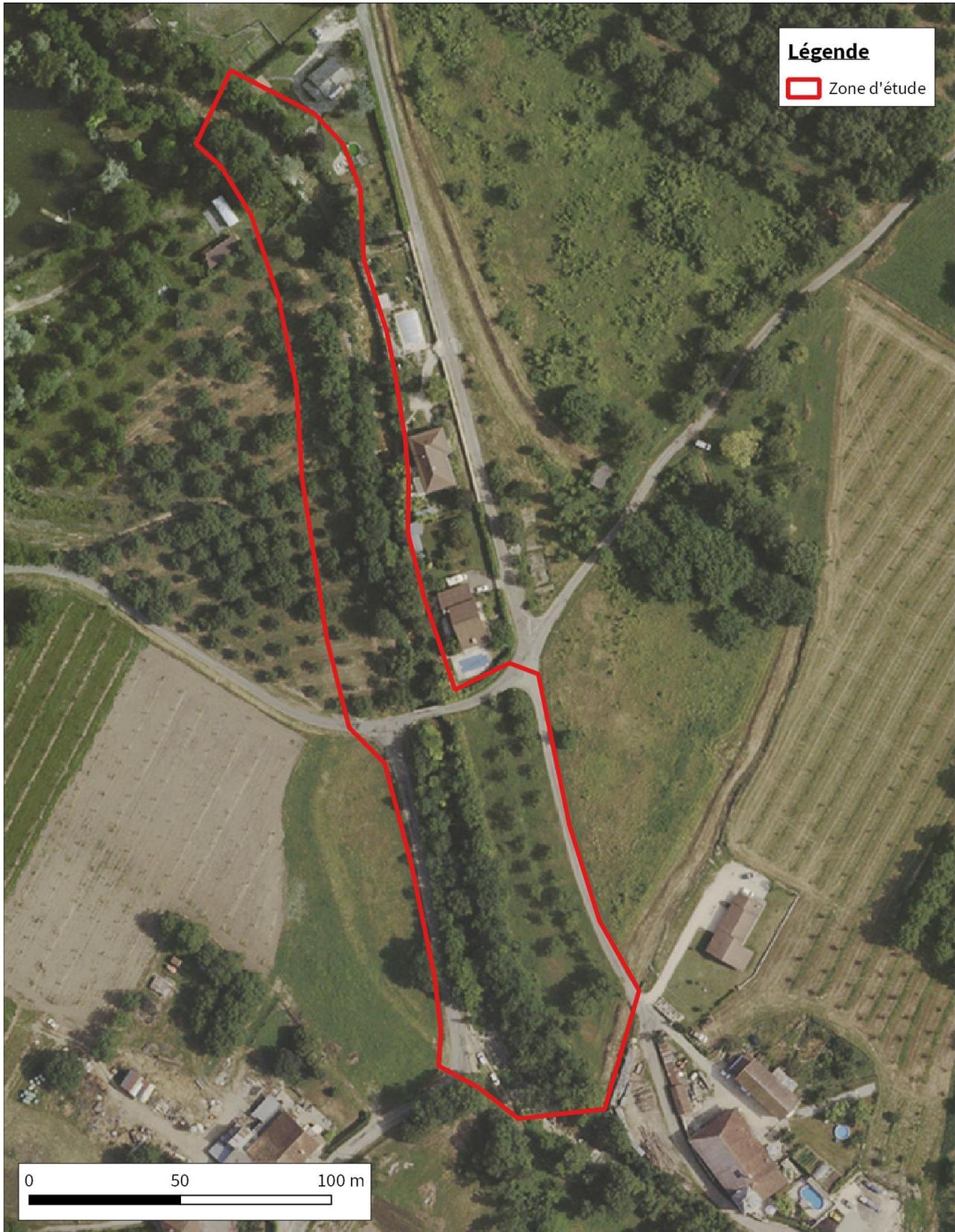
2.1 - Recueil de données

Le travail de recueil des données existantes a consisté en une compilation et une analyse des informations fournies par les différentes sources bibliographiques disponibles. Ont été consulté :

- Les données mises en ligne sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (ZNIEFF, Natura 2000, paysages...): <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/cartographies-interactives-r3542.html>
- Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Rhône-Alpes (SRCE)
- Le référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE)
- L'inventaire frayères de l'ONEMA
- La base de données « pêches » de l'ONEMA
- Le pôle d'information Flore Habitats : <http://www.pifh.fr/pifhcms/index.php>
- La base de données Faune Isère : <http://www.faune-isere.org/>
- Les chauves-souris de Rhône-Alpes (GCRA, 2014)
- Les amphibiens et reptiles de Rhône-Alpes (GHRA, 2015)

2.2 - Définition de la zone d'étude

La zone d'étude, d'une superficie de 1,5 ha, correspond à l'emprise approximative du projet de restauration écologique. Elle correspond à la Drevenne sur un linéaire d'environ 370 m et ses milieux riverains. Les deux communes concernées sont Rovon et Saint-Gervais dans le département de l'Isère.



	RESTAURATION ECOLOGIQUE DE LA DREVENNE		
	Zone d'étude	12-11-2018	
	<i>Source OpenStreetMap contributors © copie et reproduction interdites</i>		M. Sol

Carte 1: Zone d'étude

2.3 - Prospections sur site

2.3.1 - Calendrier et équipe d'intervention

L'expertise a été réalisée le 6 novembre 2018 par Michael Sol, chef de projet écologue. Les conditions hydrologiques étaient bonnes avec de basses eaux. Les conditions météorologiques étaient en revanche peu favorables à l'observation de la faune avec de la pluie.

2.3.2 - Méthodologie

L'objectif n'est pas d'établir des inventaires qui seraient forcément incomplets, mais d'apprécier le contexte écologique du site.

2.3.2.1 - Flore et habitat

Les espèces protégées ou à fort enjeu de conservation, ainsi que les espèces exotiques envahissantes, visibles au moment du passage sont relevées au GPS.

Les habitats ne sont pas caractérisés précisément : les formations végétales sont identifiées au vu des espèces présentes et identifiables. Cela afin de déterminer la présence éventuelle d'habitats d'intérêt communautaire, ou d'habitats favorables à la présence d'espèces protégées ou remarquables.

2.3.2.2 - Faune

Lors de la visite de site, les espèces de faune visibles et identifiables sont notées. Nous évaluons également l'intérêt des habitats (présence d'arbres à cavité...) pour les espèces protégées ou à forts enjeux potentielles.

3 - DIAGNOSTIC D'ETAT INITIAL

3.1 - Inventaires et protections

3.1.1 - Périmètres d'inventaires

3.1.1.1 - Inventaire ZNIEFF

Le site d'étude se situe à moins de 30 m du vaste périmètre ZNIEFF de type 2 n°820032083 « chaînons septentrionaux du Vercors ». Ce site appartenant au massif du Vercors inclue une partie du plateau et des vallées encaissées entre des barres rocheuses et des versants boisés. Le site accueille d'importantes richesses naturelles : flore montagnarde (grassette à grandes fleurs, primevère oreille d'ours...), avifaune (tétras lyre, tichodrome échelette, faucon pèlerin, grand-duc,...), papillons protégés (semi-apollo, azuré du serpolet,...), chiroptères (murin de Brandt, grand rhinolophe,...), écrevisse à pieds blancs,...

3.1.1.2 - Inventaire départemental des zones humides

La zone humide « Drevenne Royen » inscrite à l'inventaire départemental des zones humides est en partie incluse dans le site d'étude.

3.1.2 - Périmètres de protection contractuelle

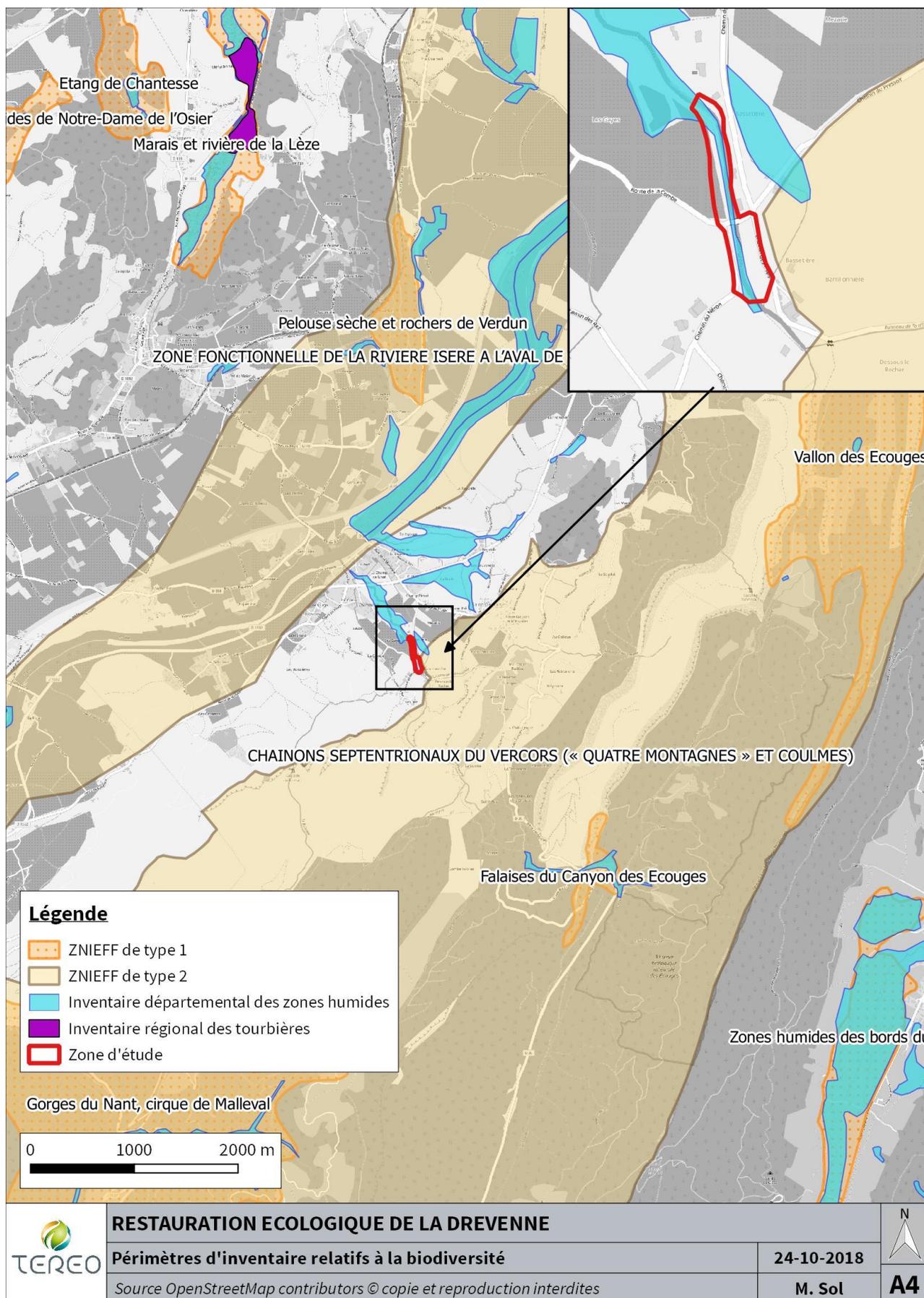
Le site d'étude est inclus dans le Parc Naturel Régional du Vercors.

A environ 600 m du site d'étude se trouve une partie excentrée du site Natura 2000 FR8201743 « la Bourne », désigné au titre de la directive Habitats Faune Flore.

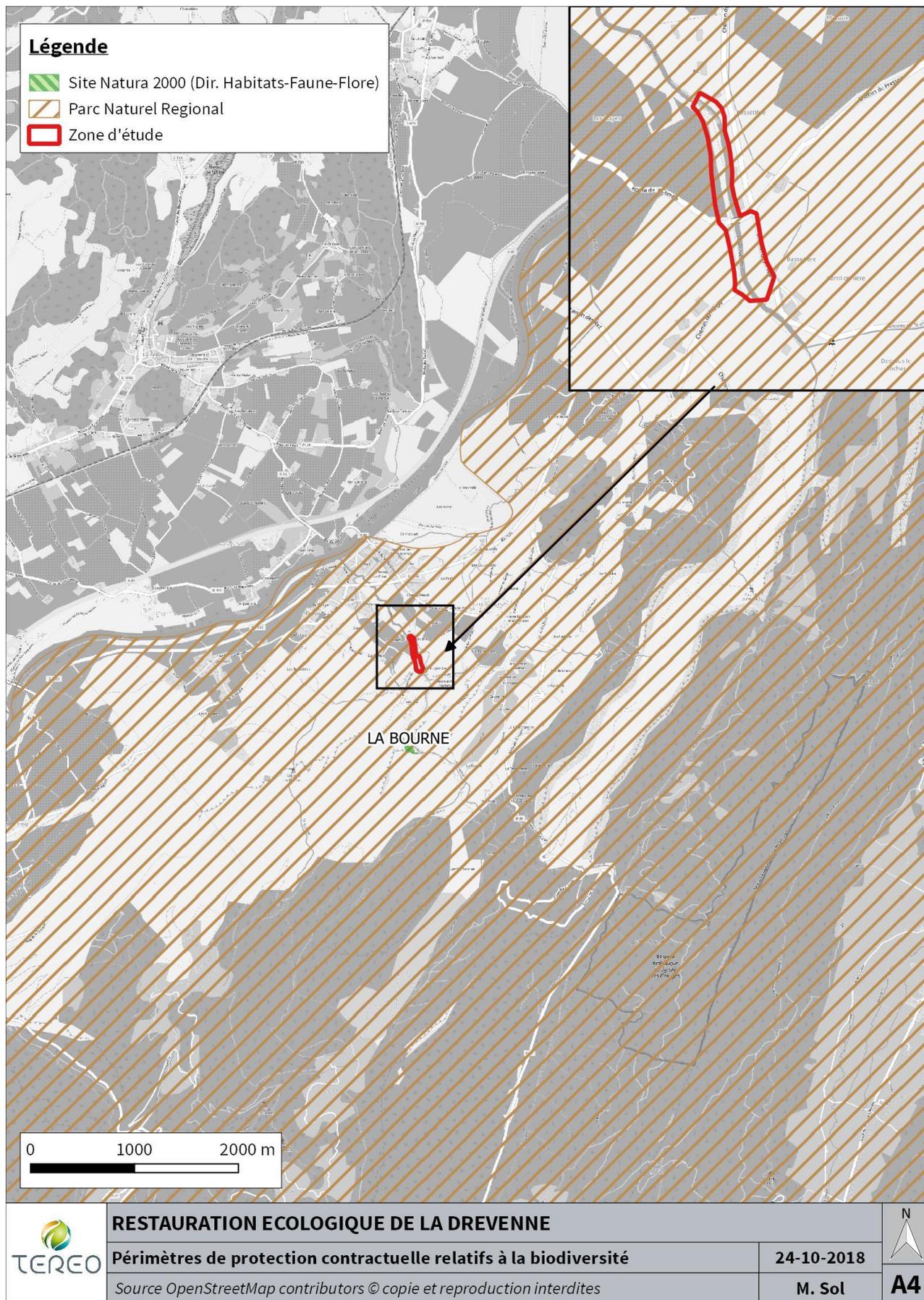
3.1.3 - Périmètres de protection réglementaire

Le site d'étude n'est directement concerné par aucun périmètre de protection réglementaire.

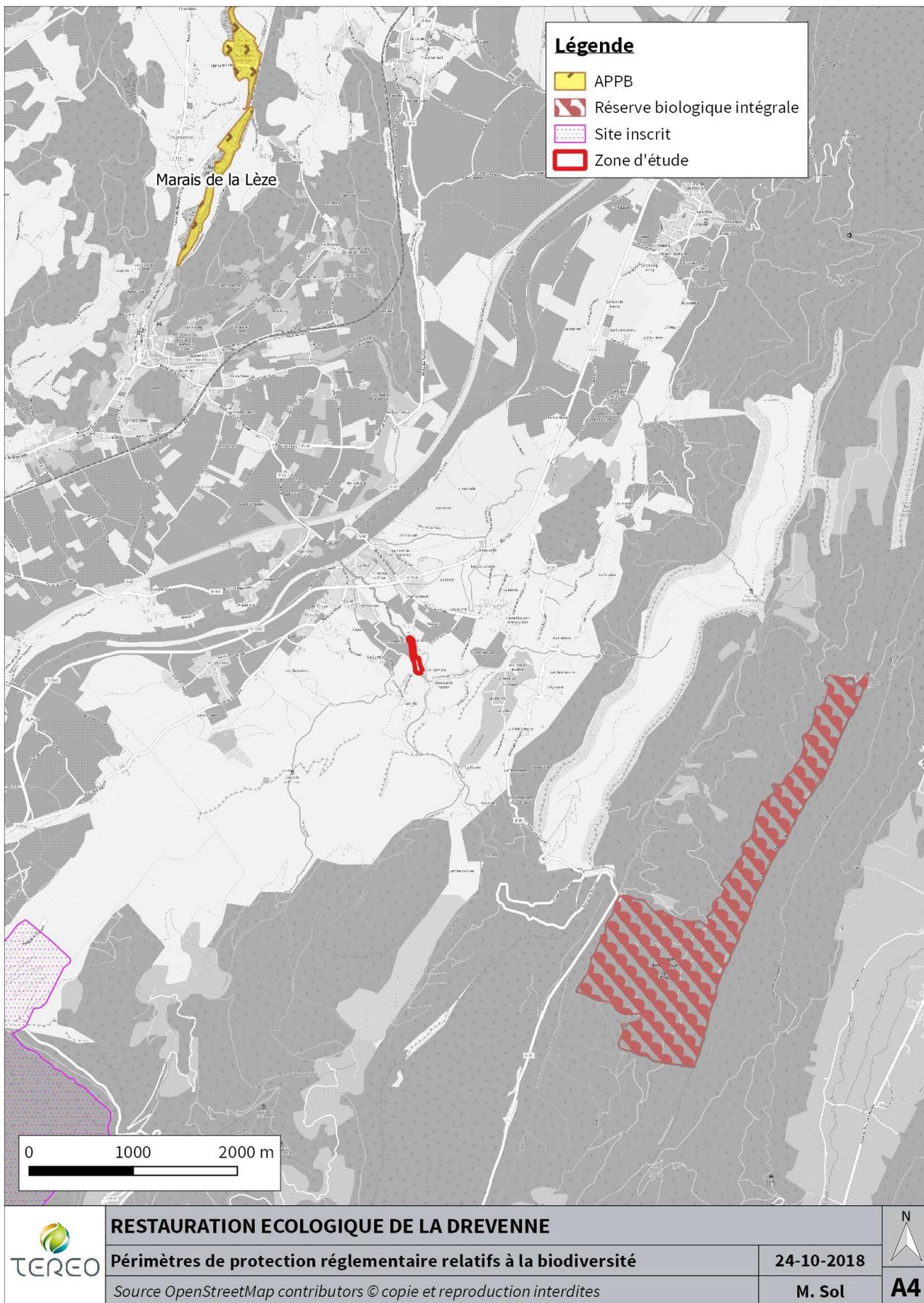
On notera cependant la présence du site des Ecouges à moins de 3 kilomètres du site d'étude qui bénéficie d'une protection aux titres des réserves biologiques forestières intégrales (ONF) et des espaces naturels sensibles (Département de l'Isère).



Carte 2 : Périmètres d'inventaire relatifs à la biodiversité



Carte 3: Périmètres de protection contractuelle relatifs à la biodiversité



Carte 4 : Périmètres de protection réglementaire relatifs à la biodiversité

3.2 - Trames verte et bleue

3.2.1 - Schéma régional de cohérence écologique

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique considère la Drevenne à hauteur du site étudié comme « cours d'eau d'intérêt régional à remettre en bon état ». Elle s'écoule au sein d'espaces terrestres à perméabilité moyenne et forte. Plusieurs obstacles aux écoulements sont recensés.

3.2.2 - Trame verte

La trame verte le long de la Drevenne présente une fonctionnalité réduite. Bien que relativement continu en rive gauche, le cordon arboré sur chacun des rives est très fin et composé d'arbres jeunes se développant sur des berges quasiment verticales. On notera également la bonne représentation de la flore exotique envahissante et notamment la renouée du Japon, le bambou et le robinier faux-acacia.

Les milieux agricoles situés de part et d'autre de la Drevenne sont des habitats présentant une bonne perméabilité vis-à-vis de la faune terrestre.



Photo 1: Fin rideau d'arbres



Photo 2: Noyeraie bordant la Drevenne

3.2.3 - Trame bleue

Sur le tronçon étudié, la connectivité latérale est très faible avec un lit très incisé entre de hautes berges verticales. Une part conséquente du linéaire de berges est de plus constituée d'enrochements. Seul l'extrême aval présente sur un court linéaire des berges basses sur la rive gauche.

La Drevenne est constituée par 2 affluents principaux prenant leur source sur le plateau du Bois des Bergers (1000 à 1100 m d'altitude) et parcourant de fortes pentes avec des infranchissables (chutes) avant de rejoindre le tronçon étudié. La confluence se situe à moins de 100 m en amont du tronçon étudié. A une quinzaine de mètres en amont du tronçon étudié, on notera la présence d'un infranchissable important : la prise d'eau de Barrillonnière. Sur le tronçon étudié, la connectivité longitudinale s'améliore. On notera uniquement la présence de petits seuils formés par des blocs mais qui restent facilement franchissable.

La Drevenne conflue avec l'Isère à un kilomètre en aval du tronçon étudié.



Photo 3: Prise d'eau de Barillonnière



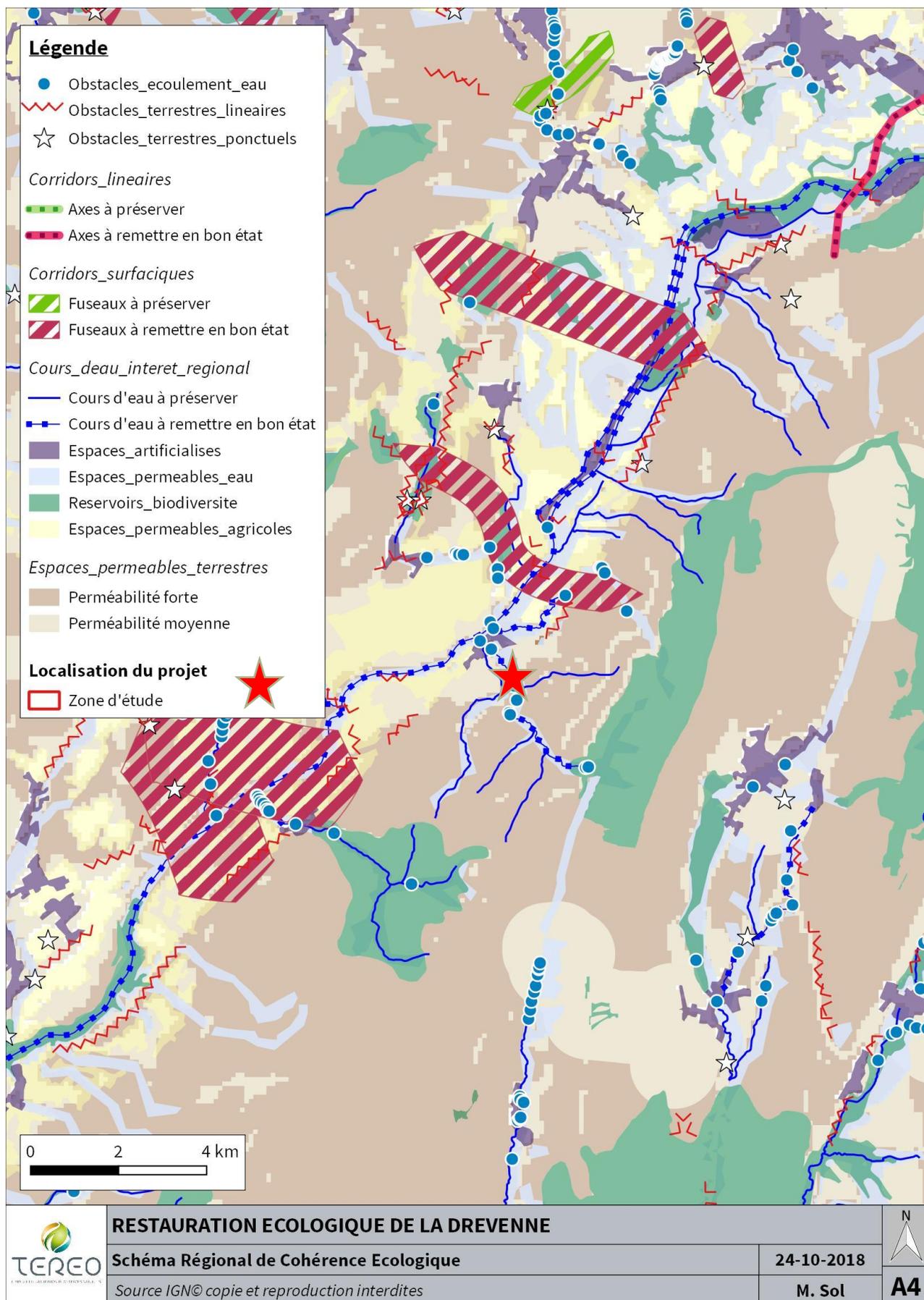
Photo 4: Lite de la Drevenne très encaissé avec petits seuils en blocs



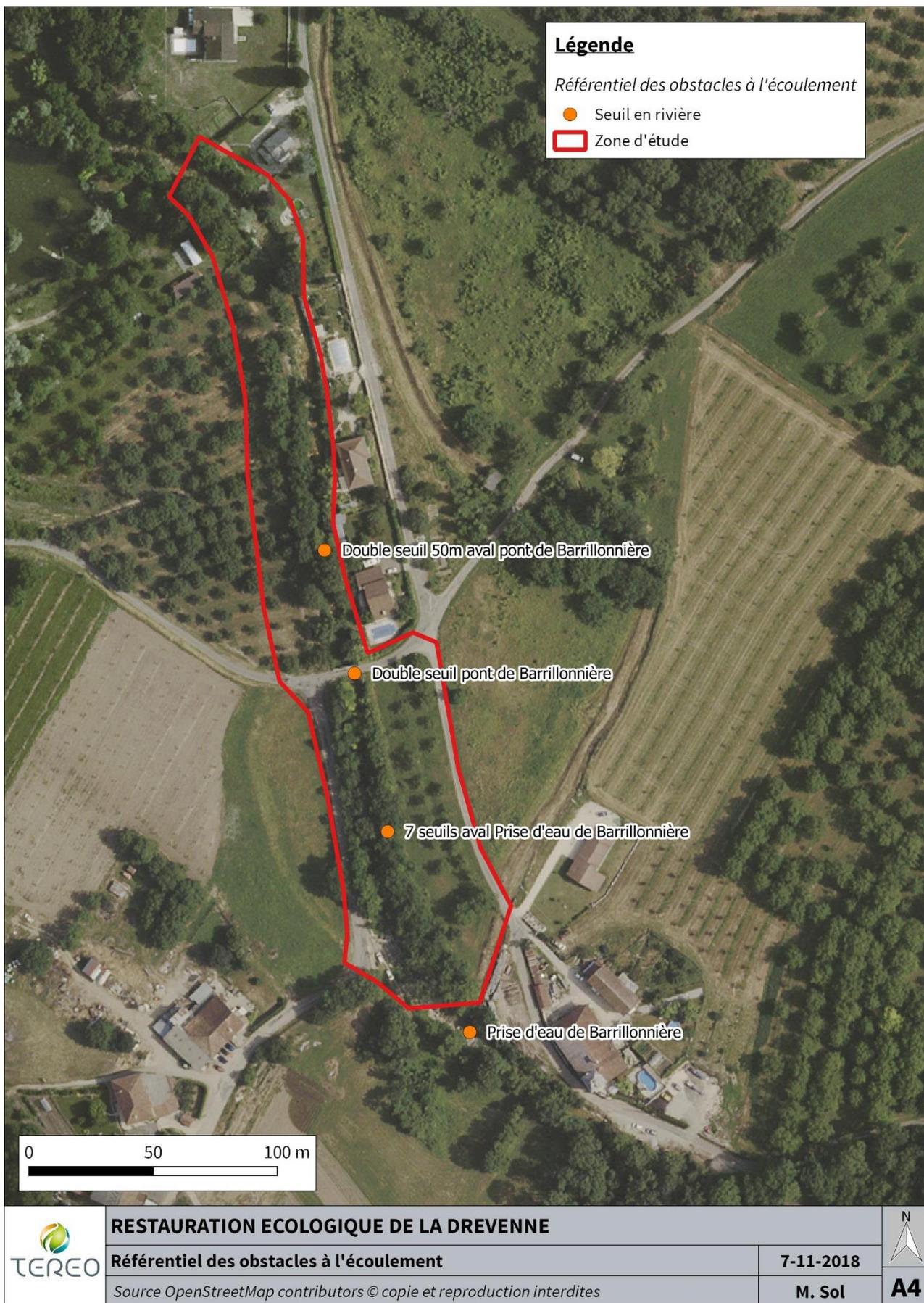
Photo 5: Linéaire en enrochements



Photo 6: Berges basses à l'extrême aval du tronçon



Carte 5: Schéma Régional de Cohérence Ecologique



Carte 6: Référentiel des obstacles à l'écoulement

3.3 - Les habitats

3.3.1 - Résultats de l'expertise

L'expertise n'a pas vocation à dresser une carte des habitats précise reposant sur des inventaires floristiques. Nous nous limiterons ici à une description des grandes formations végétales.

Lit du cours

Le lit de la Drevenne est marqué par une forte incision. Le substrat est principalement constitué de petits galets jusqu'à des gros blocs. Les sédiments fins y sont rares. On n'y observe aucun héliophytes et aucun banc végétalisé.



Photo 7: Substrat



Photo 8: Lit de la Drevenne

Boisements riverains et berges

Les berges quasiment verticales sont occupées par un fin rideau boisé sur la majeure partie du linéaire. La partie amont de la rive droite présente une largeur plus importante. Le boisement est dominé par des frênes et des robiniers de très faible diamètre. On y rencontre ponctuellement des érables et des charmes dont certains présentent un diamètre plus significatif, bien que restant modéré. On y rencontre également des essences arbustives : noisetier, cornouiller, aubépine, troëne,... Ces boisements sont totalement déconnectés du cours d'eau.

La flore exotique y est bien représentée avec notamment d'importants massifs de renouées du Japon. Les berges présentent localement des signes d'érosion. Certains linéaires sont construits en enrochements.



Photo 9: Boisements en rive droite



Photo 10: Boisement en rive gauche

Autres habitats

Les autres habitats entourant la Drevenne sont fortement marqués par les activités humaines : noyeraies, habitations avec jardins, potagers, zones rudérales, voiries,...

On notera également la présence d'un étang de pêche privé à proximité immédiate du site d'étude.



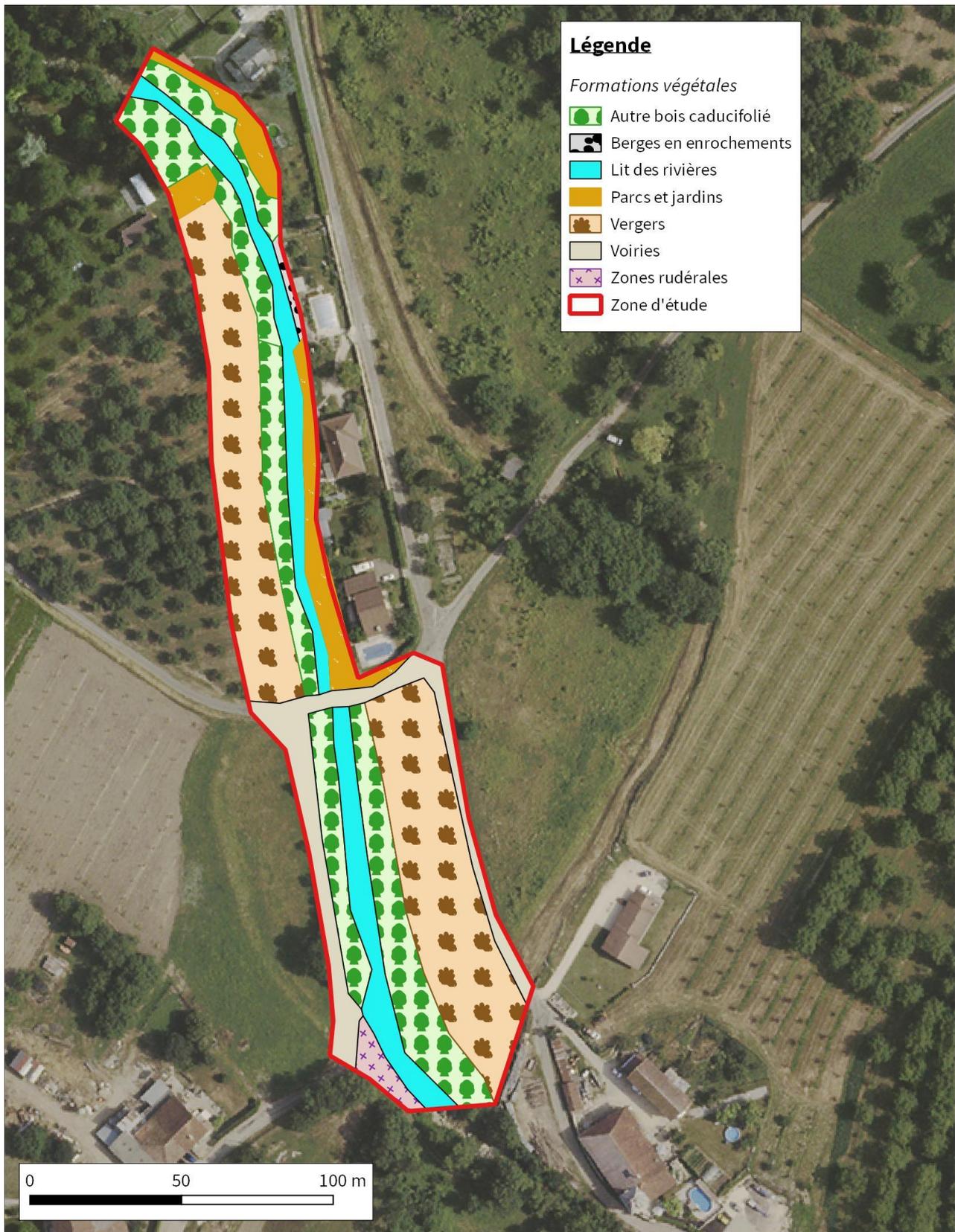
Photo 11 : Drevenne entre habitation et noyeraie



Photo 12 : Etang de pêche

3.3.2 - Synthèse des enjeux

Cette première expertise écologique n'a pas permis d'identifier d'habitats naturels à forts enjeux. La Drevenne est très contrainte entre des berges verticales. L'absence de connectivité latérale limite l'intérêt des milieux riverains. Les boisements entourant la Drevenne sont fins et composés principalement d'arbres de faibles diamètres.



	RESTAURATION ECOLOGIQUE DE LA DREVENNE		
	Formations végétales	7-11-2018	
	Source OpenStreetMap contributors © copie et reproduction interdites		M. Sol

Carte 7: Formations végétales

3.4 - La flore

3.4.1 - Flore protégée et à enjeux de conservation

D'après le Pôle d'Informations Flore Habitat, 2 espèces protégées ou à enjeu de conservation sont cités sur les communes de Rovon et Saint-Gervais :

- *Pinguicula grandiflora f. grandiflora* : protégé en Rhône-Alpes et « En danger » sur la liste rouge régionale ;
- *Primula auricula* : protection nationale.

Aucune potentialité n'existe sur le site pour ces 2 espèces. La première est liée aux bas-marais et prairies humides des étages montagnard et subalpin. La seconde se développe sur les rochers calcaires des étages montagnard et subalpin.

3.4.2 - Flore exotique et envahissante

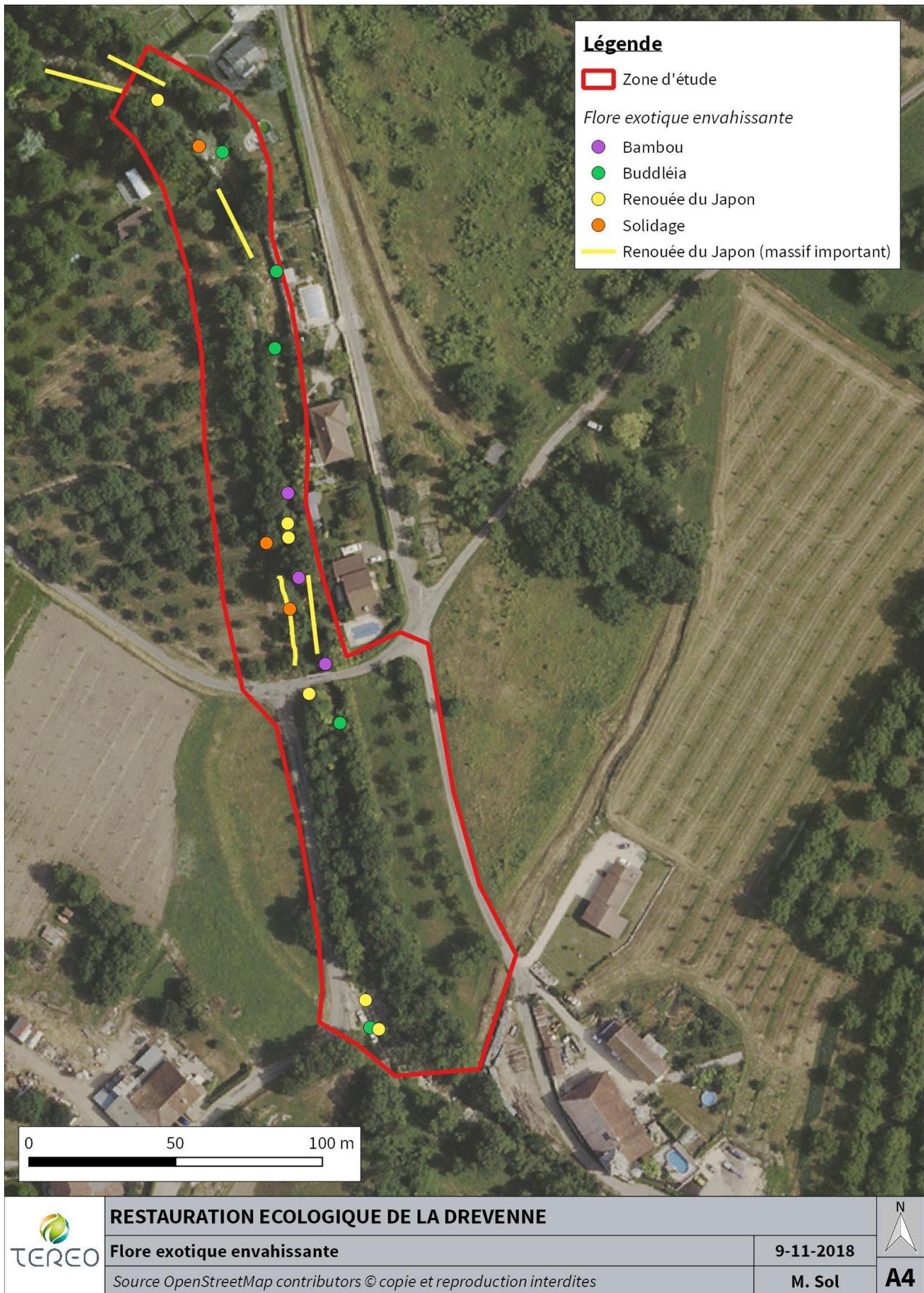
Cinq espèces exotiques envahissantes ont été relevées sur le site :

- Le robinier faux-acacia très fortement représenté dans les boisements riverains,
- Le bambou rencontré à proximité des habitations,
- Le buddléia de David dispersé dans les enrochements,
- La renouée du Japon avec des massifs de grandes dimensions,
- Le solidage observé ponctuellement.

La période d'expertise n'est cependant pas favorable à un inventaire exhaustif des espèces exotiques. D'autres espèces sont potentielles.

3.4.3 - Synthèse de enjeux

L'expertise n'a pas permis de révéler de forts enjeux sur la flore. Une attention doit toutefois être portée à la flore exotique envahissante afin de ne pas disséminer et propager ces espèces.



Carte 8: Flore exotique envahissante

3.5 - La faune

3.5.1 - Les poissons

Des pêches ont été réalisées par l'ONEMA sur la Drevenne dans les 20 dernières années. Sont identifiés :

- La truite arc-en-ciel,
- La truite fario,
- Le chabot.

La Drevenne est inscrite à l'inventaire des frayères pour la truite fario et le chabot.

La Fédération de Pêche de l'Isère a identifié le tronçon entre l'étang de la Combe et le seuil Barrillonnière comme une zone de reproduction de la truite fario. Bien que la granulométrie dominante ne soit pas optimale, des patches avec une granulométrie plus favorable permettent la reproduction de cette espèce.

Un enjeu est connu sur la Drevenne pour la reproduction de la truite fario.

3.5.2 - Les écrevisses

Aucune donnée sur l'écrevisse à pieds blancs n'existe sur la Drevenne. Elle est toutefois mentionnée dans le vaste périmètre ZNIEFF de type 2 n°820032083 « chainons septentrionaux du Vercors ».

L'étude des peuplements astacicoles dans le cadre du contrat de rivières Sud Grésivaudan menée par la Fédération de Pêche de l'Isère n'a pas permis d'identifier l'écrevisse à pieds blancs sur la Drevenne ou sur des cours d'eau à proximité.

D'après les connaissances existantes, l'écrevisse à pieds blancs ne représente pas un enjeu sur la Drevenne.

3.5.3 - Les lépidoptères rhopalocères

Les espèces citées dans la base de données Faune Isère sur les communes concernées sont essentiellement communes. On notera cependant deux espèces d'intérêt : l'azuré du serpolet, protégé au niveau national et le grand sylvain, « quasi-menacé » sur la liste rouge nationale.

Les habitats présents sur le site d'étude sont peu favorables aux lépidoptères rhopalocères. Aucune espèce à enjeu n'est attendue sur le site.

3.5.4 - Les odonates

Aucune espèce à enjeu n'est citée sur les communes concernées (Source : Faune Isère).

Au vu des habitats présents homogènes et pauvres en végétation aquatique, les enjeux attendus sur ce groupe sont faibles.

3.5.5 - Les amphibiens

Plusieurs espèces sont citées sur les communes concernées sur la base de données Faune Isère :

- Crapaud commun,
- Grenouille « verte » (Pelophylax sp.),
- Salamandre tachetée,
- Grenouille agile,
- Grenouille rousse,

- Triton alpestre,
- Triton palmé.

A l'exception de la grenouille rousse (dont la pêche est réglementée), toutes ces espèces sont protégées. La Drevenne offre un potentiel limité pour la reproduction des amphibiens du fait de l'absence d'annexes alluviales. La salamandre tachetée pourrait éventuellement s'y reproduire mais les berges abruptes et l'absence de zones d'eau plus calmes limitent le potentiel.

Bien que pauvre en hauts fonds, l'étang situé à proximité immédiate présente un potentiel plus important pour les amphibiens, notamment pour le crapaud commun et les grenouilles.

Il est difficile d'évaluer précisément à ce stade l'enjeu sur les amphibiens.

3.5.6 - Les reptiles

Les reptiles sont des espèces discrètes dont l'étude est peu aisée. Il est difficile d'évaluer les enjeux à ce stade, sachant que l'expertise a été réalisée sous la pluie.

Huit espèces, toutes protégées, sont citées sur les communes concernées : couleuvre helvétique, couleuvre d'Esculape, couleuvre verte et jaune, couleuvre vipérine, lézard des murailles, lézard à deux raies, lézard vivipare, orvet.

Il est probable que des espèces communes tel que le lézard des murailles soient présentes, notamment dans les enrochements et aux abords des maisons. D'autres espèces sont susceptibles de fréquenter le cours d'eau (couleuvre helvétique, couleuvre vipérine,...) et les berges (couleuvre d'Esculape, couleuvre verte et jaune,...).

Il est difficile d'évaluer précisément à ce stade l'enjeu sur les reptiles.

3.5.7 - Les mammifères

3.5.7.1 - Mammifères hors chiroptères

Quatre espèces de mammifères protégées (hors chiroptères) sont citées sur les communes concernées (Faune Isère) : castor, écureuil roux, musaraigne aquatique et muscardin.

Aucun indice du castor n'a été relevé lors de l'expertise. On peut donc affirmer que, si l'espèce fréquente le site, cette fréquentation reste marginale. Bien que les habitats restent restreints en superficie, on ne peut pas exclure à ce stade la présence de l'écureuil et du muscardin. La musaraigne aquatique est connue sur la commune de Saint-Gervais sur le plateau situé à plus de 1000 m d'altitude. Sur le tronçon étudié, les habitats ne sont pas optimaux (peu de caches et de végétation retombante). Malgré cela, des prospections spécifiques sont nécessaires pour valider ou non son absence sur le tronçon.

D'autres mammifères communs fréquentent très probablement le site d'étude : renard, chevreuil, blaireau, loir gris,...

3.5.7.2 - Chiroptères

De nombreuses espèces de chiroptères sont connues sur les communes concernées avec plusieurs espèces à enjeux de conservation : barbastelle, grand murin, murin à oreilles échancrées, murin de Bechstein,...

Au vu des caractéristiques des boisements sur le site, l'intérêt pour le gîte des chiroptères arboricoles est quasiment nul. Il est en revanche probable que le site soit utilisé par les chauves-souris pour chasser et pour se déplacer.

3.5.7.3 - Synthèse des enjeux

Bien que les habitats ne présentent pas des conditions optimales pour l'accueil des mammifères à enjeu de conservation, on ne peut pas exclure aujourd'hui la présence d'enjeu sur ce groupe. Des espèces telles que l'écureuil roux, le muscardin ou la musaraigne aquatique restent potentielles. Les chiroptères utilisent de plus très vraisemblablement le site pour chasser et comme route de vol.

3.5.8 - Les oiseaux

La base de données Faune Isère cite 69 espèces d'oiseaux sur la commune de Rovon et 88 sur la commune de Saint-Gervais. Beaucoup d'entre elles sont protégées.

Il est certain que des oiseaux protégés sont présents et se reproduisent sur le site d'étude.

Lors de l'expertise, malgré des conditions météorologiques défavorables, 6 espèces d'oiseaux ont été observées : bergeronnette des ruisseaux, rougegorge familier, merle noir, troglodyte mignon, martin-pêcheur et canard colvert.

On peut s'attendre à la présence de deux grands cortèges d'espèces :

- Le cortège du lit mineur : bergeronnette des ruisseaux, bergeronnette grise, cincle plongeur,...
- Le cortège des boisements, parcs et jardins : mésanges, rougegorge, troglodyte, pinson des arbres, fauvette à tête noire,...

On peut d'ores-et-déjà s'attendre à la présence d'enjeux réglementaires sur les oiseaux avec *a minima* la présence d'espèces protégées communes. Les fins boisements bordant la Drevenne sont très certainement un habitat de reproduction pour ces espèces.

4 - SYNTHÈSE DES ENJEUX

Le tronçon étudié de la Drevenne correspond au début de son parcours dans la plaine de l'Isère après la traversée des contreforts abrupts du Vercors. Ces contreforts et le plateau qui alimentent le cours d'eau sont concernés par des enjeux écologiques importants, notamment sur le site des Ecouges bénéficiant à la fois d'un classement en réserve biologique intégrale (ONF) et en Espace Naturel Sensible du Département de l'Isère. Les contreforts font également l'objet de l'inscription à la vaste ZNIEFF de type 2 n°820032083 « chainons septentrionaux du Vercors ».

Le contexte écologique dans la plaine de l'Isère, et donc sur le tronçon étudié, change radicalement par rapport aux sites précédemment cités. La Drevenne parcourt alors un paysage agricole marqué par les noyeraies. Le site d'étude n'est concerné par aucun périmètre réglementaire. Il s'inscrit en revanche dans le Parc Naturel Régional du Vercors et en partie sur une zone humide inscrite à l'inventaire départemental des zones humides.

L'expertise écologique révèle que la Drevenne sur le tronçon étudié présente une forte incision du lit. Celle-ci est très contrainte entre des berges verticales hautes, en partie faites d'enrochements. Des arbres de faibles diamètres se développent sur les 2 rives pour former un fin cordon arboré. La connectivité latérale est nulle alors que la connectivité longitudinale est limitée par la présence de la prise d'eau de Barrillonnière en amont du tronçon.

Les habitats rencontrés sur le site sont fortement soumis aux activités humaines, ce qui limite l'attractivité pour les espèces végétales et animales les plus exigeantes. La présence d'espèces protégées communes est toutefois à prévoir. Certains oiseaux protégés ont notamment été identifiés lors de l'expertise, à la fois dans le lit du cours d'eau et sur les boisements riverains. Les enjeux écologiques potentiels sont attendus principalement sur les oiseaux et dans une moindre mesure sur les reptiles et les mammifères. Pour les autres groupes, les enjeux attendus sont faibles ou nuls. On notera également sur le site la bonne représentation de la flore exotique envahissante.

Pour conclure, le projet de restauration écologique vise à améliorer la fonctionnalité écologique de la Drevenne qui est actuellement faible. L'amélioration de la connectivité latérale et la diversification des habitats seront favorables à la plupart des espèces. Toutefois, les enjeux écologiques actuels (zone humide, espèces protégées,...) doivent être pris en compte dans le projet afin de minimiser les impacts négatifs (notamment en phase travaux) et optimiser les impacts positifs. Ces enjeux sont également à prendre en compte dans les procédures réglementaires nécessaires à la réalisation du projet.